

**Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil communal de Grandson le  
17 juin 2021**

**Présidence : Mme Laetitia Jaccard Gaspar**

Le Conseil Communal de Grandson, vu le préavis de la Municipalité n° 642/21, relatif aux comptes de l'année 2020, où le rapport de la commission des finances, considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour décide :

**Article premier** d'approuver les comptes communaux de l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 tels que présentés  
**Article 2** de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion

Ainsi délibéré en séance du 17 juin 2021.

La Présidente :



Laetitia Jaccard Gaspar



La secrétaire :



Nathalie Cattin Rich